Gazette des Ardennes: journal des pays occupés
Januar 1917 - Dezember 1917
Seite 398

LISTE N° 351 CONTENANT ENVIRON 200 NOMS

(Reproduction strictement interdite)

Les noms en tête des groupes désignent les endroits où se trouvent les prisonniers dont les noms suivent. — Le total des noms publiés jusqu'aujourd'hui se monte à environ 368.450

DUELMEN

(Prisonniers internés ces temps derniers.)

(Suite.)

Le Guern Ollivier, Logonna (Finistère), inf. 294.
Le Toullec Pierre, Cleguer (Morbihan), inf. 294.
Le Moal Jean, Legenna-Daoulas (Finistère), inf. 294.
Le Guen François, Plouec (Côtes-du-Nord), inf. 294.
Lemoigne Gabriel, St-Pierre-Quilbignon (Finist.), inf. 294.
Landrin Joseph, Kernevel (Finistère), inf. 294.
Lerouge Edouard, Lomme (Nord), chass. 49.
Lourdin Bazile, Jouy-sur-Morin (S.-et-M.), inf. 294.
Le Jeune Adolphe, Morlaix (Finistère), inf. 294.
Lequertier Aug., St-Martin-de-Varville (Manche), inf. 294.
Lercy Albert, Venette (Oise), inf. 294.
Lavedrine Alexandre, Vilhain (Allier), inf. 294.
Le Febvre Camille, Ailly (Oise), inf. 295.
Lohesic Jean, Lorient (Finistère), inf. 294.
Le Yacuanc Alexis, Haine-Haute (Côtes-du-Nord), inf. 294.
Lucas Onésime, Humelian (Morbihan), inf. 294.
Legenrec Joseph, Nantes (Loire-Inf.), cap., inf. 294.
Lallour François, Pluskelle (Côtes-du-Nord), inf. 294.
Ledru Georges, Changé (Sarthe), inf. 294.
Lequet Besilaire, Villers (Côte-d'Or), inf. 294.
Lepine Marcel, Bourg (Creuse), inf. 294.
Laurent Ollivier, Rouzoy (Aisne), inf. 294.
Lanoé Eugène, Nantes (Loire-Inf.), inf. 294.
Leclerc Henri, Montatert (Oise), inf. 294.
Leroy André, Creil (Oise), inf. 294.
Le Roy Jean, Louargat (Côtes-du-Nord), inf. 294.
Leclerc Adrien, Prouilly (Marne), cap., inf. 294.
Levot Jean, Pleuzelambre (Côtes-du-Nord), inf. 294.
Lefloch Remy, Paris, infanterie 294.
Laprun Léon, Bannes (Marne), serg., inf. 294.
Lamonnier Basile, Lafresnais (Ille-et-Vilaine), inf. 294.
Lequet Edmond, Reims (Marne), inf. 294.
Langlois Paul, Isigny-s.-M. (Calvados), inf. 294.
Lasblez Maurice, Burisy (Oise), inf. 294.
Le Saux Alexis, Melrand (Morbihan), inf. 294.
Luzier Félix, Chenerailles (Creuse), serg., inf. 278.
Le Visage Pierre, Locmariaquer (Morb.), serg.-four. inf. 262
Le Balem Charles, Carbaix (Loire-Inf.), inf. 294.
Le Claire François, St-Jaent (Morbihan), inf. 294.
Larcher Arthur, Billo (Yonne), serg., chass. à pied 4.
Leroux Lucien, Le Havre (Seine-Inf.), inf. 413.
Lefranc Adonis, Monthiers (Aisne), inf. 294.
Le Gall Jean, Plouigneau (Finistère), inf. 294.
Le Metour Eugène, Vannes (Morbihan), inf. 294.
Le Lan Guillaume, Vannes (Morbihan), inf. 294.
Le Devin Albert, Nantes (Loire-Inf.), inf. 294.
Le Ray Pierre, Gansson (Côtes-du-Nord), inf. 294.
Lamperière Maurice, Lizieux (Calvados), inf. 294.
Lemineur Lucien, Charmont (Marne), serg., inf. 294.
Lorgeoux Jean-Bapt., Brasven (Morbihan), inf. 294.
Le Senechal Mathurin, Languidic (Morbihan), inf. 294.
Lesage Georges, Louvier (Eure), inf. 294.
Mahé François, St-Donan (Côtes-du-Nord), inf. 294.
Monnier Auguste, Guignen (Ille-et-Vilaine), inf. 294.
Menet André, Epernay (Marne), inf. 294.
Mongreville Louis, Moulins-la-Marche (Orne), cap., inf. 294
Marguet Charles, Sillery (Marne), inf. 294.
Marissal Daniel, Rouville-en-Ferr (Nord), inf. 294.
Marqué Jean, St-Servan (Ille-et-Vilaine), inf. 294.
Moura Jean, St-James (Manche), inf. 294.
Marcenac Hervé, Maurs (Seine), inf. 294.
Monnier Jacques, Paris, infanterie 294.
Macé François, Bains (Ille-et-Vilaine), inf. 294.
Lorant Charles, Innzizac (Morbihan), inf. 294.
Mounier Florentin, Ajoux (Drôme), inf. 294.
Muller André, Paris, caporal, chass. 49.
Macé Henri, Lignières-la-Doucelle (Mayenne), inf. 294.
Montagnier Michel, Neuviy (Hte-Vienne), inf. 294.
Mezeray Albert, Tournay-s.-Odon (Calvados), inf. 294.
Menguy François, Plevin (Côtes-du-Nord), inf. 294.
Mercier François, Paris, infanterie 331.
Macé Célestin, Rennes (Ille-et-Vilaine), inf. 294.
Moulis Yvon, Montpellier (Hérault), cap., inf. 22.
Mamont Pierre, Brain-sur-Authion (M.-et-L.), chass. 19.
Mayer Alfred, Bar-le-Duc (Meuse), inf. 294.
Morlet-Jhausher Pierre, Ay (Marne), inf. 132.
Mariotte Jules, St-Marc (Seine-et-Marne), inf. 294.
Morel Pierre, St-Gilles (Gard), serg., inf. 278.
Martaux Louis, Hermanville (Seine-Inf.), inf. 294
Mahieux Ludovic Dorne-en-Cauagnon (Morbihan), inf. 294
Maqueresse Joseph, Inzinzac (Morbihan), inf. 294.
Maillet Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne), serg., inf. 294.
Morice Adrian, Fresnoy-la-Rivière (Oise), serg., inf. 294.
Moret Jean, Clugnat (Creuse), inf. 307.
Mulette Auguste, Magneux-par-Fines (Marne), inf. 294.
Mouvel Joseph, Montauban-de-Bretagne (Ille-et-V.), inf. 294
Nicaise Léon, Guérard (Seine-et-Marne), inf. 294.
Noël Pierre, La Fontanelle (Ille-et-Vilaine), inf. 294.
Natte Léon, Brest (Finistère), inf. 294.
Nautin Jacques, Chirassimont (Loire), inf. 294.
Nouveau Georges, Bergères-l.-Vertus (Marne), cap., inf. 294
Namont Gaston, Tincourt-Boucly (Somme), cap., inf. 132.
Nastorg Henri, Terrou (Lot), inf. 20.
Nicolas Pierre, Lanfains (Côtes-du-Nord), inf. 294.
Oriou Joseph, Issimas (Côtes-du-Nord), inf. 294.
Orlut Félix, Espinnasse, infanterie 294.
Prioul Joseph, St-Sauveur-des-Landes (Ille-et-V.), inf. 294.
Prioul Jean-Marie, St-Mars-le-Blanc (Ille-et-Vil.), in. 294.
Puyo Joseph, Bordeaux (Gironde), inf. 294.
Paucher Joseph, Limoges (Hte-Vienne), inf. 294.
Petit Marcel, Calamane (Lot), cap., inf. 294.
Paupert Félix, Châlons-s.-M. (Marne), inf. 294.
Piel Joseph, Paty-en-Lasy (Ille-et-Vilaine), inf. 294.
Marguat Charles, Lingreville (Manche), inf. 294.
Paulot Edmond, Failly (Ardennes), cap., inf. 294.
Pierre Auguste, Alinouc, infanterie 294.
Pauget Baptiste, Calviac (Dordogne), inf. 294.
Peirier Henri, Souancé (Sarthe), inf. 294.
Potier Louis, St-Florent, infanterie 294.
Piedgrand François, Riem (Puy-de-Dôme), inf. 294.
Porte Léon, Oradour (Cantal), inf. 156.
Poiron Aristide, Gerges (Loire), inf. 294.
Primault Albert, Ville-Dommange (Marne), cap., inf. 294.
Pardon Benoît, St-Marcel-de-Pelines (Loire), inf. 294.
Pannuet Louis, St-Aubin-des-Bois (Eure-et-L.), inf. 294.
Peyzonel Louis, Châtillon-s.-Bagneux (Seine), cap., inf. 294
Planche Louis, Villars Légers-(Savoie), inf. 22.
Pouilloux Jules, Vautebis (Deux-Sèvres), cap., inf. 294.
Pacalon Louis, Montsegard (Hte-Loire), inf. 294.
Perrin Gabriel, Liffol-le-Grand (Vosges), inf. 294.
Paulin Georges, Paris, infanterie 294.
Prud'homme Paul, Leffincourt (Ardennes), cap., inf. 294.
Pinedre Ernest, Clermont-Dessou (Lot-et-G.), serg., inf. 294
Protin Georges, Raye (Pas-de-Calais), inf. 294.
Pommelet Jules, Romeny (Aisne), inf. 294.
Pietrot Louis, Fleury-la-Rivière (Marne), cap., inf. 294.
Puard Léon, Rouvres-les-Bois (Indre), serg., inf. 294.
Pays Franç., St-Jacut-de-la-Mer (C.-du-N.), serg., inf. 294.
Rapon Léonard, St-Bonnet-de-Bellac (Hte-Vienne), inf. 338
Robinet Désiré, Rouvroy (Marne), inf. 294.
Rodamel Aimé, Balbigny (Loire), inf. 294.
Roland Jean, St-Carades (Côtes-du-Nord), cap., inf. 294.
Roussel Victor, Laignelet (Ille-et-Vilaine), inf. 294.
Rauch Joseph, Grandrupt (Vosges), inf. 294.
Roland Alphonse, Laguerche-de-Bretagne (I.-et-V.), inf. 294
Rolland Jean-Fr., Plouguenast (C.-du-Nord), inf. 294.
Roquet Edouard, Jussey (Hte-Saône), inf. 294.
Robert Jean, St-Gravé (Morbihan), cap., inf. 294.
Rivière Emile, Florence (Garonne), inf. 294.
Rocher Privat, St-Denis (Lozère), inf. 294.
Renais Joseph, Megniac (Ille-et-Vilaine), inf. 294.
Roitelet Georges, Sedan (Ardennes), inf. 294.
Rousseval Robert, Corbehem (Pas-de-Calais), inf. 156.
Roux Jean, Castelnau (Lot), inf. 294.
Robidou Joseph, Hte-Lande-Dol-de-Bret (I.-et-V.), inf. 291
Regent Emile, Bains (I.-et-V.), cap., inf. 294
Rabot François, Vichy (Allier), cap., inf. 294.
Homoiville Théophile, Pilhon (Drôme), inf. 294.
Ryckerdaert Georges, Uxem (Nord), chas. 49.
Renard Jules, Saint-Ay (Loiret), inf. 294.
Rebouillet Albert, Châlons-s.-Saône (S.-et-L.), inf. 294.
Raguet Eugène, Busy-Boussières (Doubs), chas. 49.
Receveur Ernest, Bar-le-Duc (Meuse), inf. 294.
Rivet Emile, Erbrée (I.-et-V.), inf. 294.
Rousseaux Georges, Villuis (Oise), adj., inf. 350.
Socquet-Juglard François, Mégève (Hte-Savoie), inf. 294.
Simon Léon, Rancour (Meuse), inf. 294.
Sayet Jacques, St-Maon-le-Vieux (Loire), inf. 294.
Soumoille Noël, Montaigut (Hte-Garonne), cap., inf. 294.
Simon Pierre, Pont-Scorff (Morbihan), inf. 294.
Schaettel Charles, Gentilly (Seine), serg., inf. 294.
Saillard Eloi, Pontarlier (Doubs), cap., inf. 152.
Saucourt Emile, Châlons-s.-Marne (Marne), inf. 294.
Sohier Jean, Dunière (Ardèche), inf. 294.
Sigr… Germain, Mourvan-s.-M., serg., chas. 49.
Seure Paul, Ferrière-en-Brie (S.-et-M.), inf. 294.
Sainmont Marcel, Givors (Rhône), brig., drag. 21.
Savry Ernest, Ste-Adresse (Seine-Inf.), inf. 294.
Sarrazin Pierre, St-Germain-des-Fossés (Allier), inf. 294.
Simoni Dominique, Castirla (Corse), serg., inf. 415.
Saintilan François, Plaintel C.-du-N.), inf. 294.
Spender Albert, Roubaix (Nord), serg.-f., inf. 294.
Talbourdet Jean, St-Pierre-de-Varengeville (S.-I.), inf. 294.
Tardival François, Plenée-Jugon (C.-du-N.), inf. 294.
Thomas Jean-Marie, Damgan (Morbihan), inf. 294.
Thomas Jean, Ville-Neuve (Hte-Vienne), inf. 90.
Tritz Jean, Paris, inf. 294.
Thiers Henri, Millau (Aveyron), inf. 294.
Thiriet Georges, Paris, inf. 294.
Trihoire Frédéric, Paris, inf. 294.
Thiebaut Adolphe, Florent (Marne), inf. 294.
Tessier Louis, Saint-Marc (Loire-Inf.), cap., inf. 294.
Trift Marc, Ormoy-Villers (Oise), inf. 294.
Treny Claude, Cavarc (Lot-et-Gar.), inf. 294.
Taitté Emmanuel, La Touche (Loire-Inf.), inf 294.
Treuvelot Victor, Ste-Savine (Aube), inf. 294.
Tanter Jacques, Audierne (Finistère), inf. 294.
Ticotet Georges, Pantin (Seine), inf. 294.
Touzé Marcel, Crouy-sur-Ourcq (S.-et-M.), serg., inf. 294.
Urvoas Yves, Mur-de-Bretagne (C.-du-N.), inf. 294.
Verecke Lucien, Paris, inf. 294.
Vezien Félicien, Paris, inf. 294.
Voyer Edmond, Paris, cap., inf. 294.
Vely Albert, Montvoisin (Marne), inf. 294.
Verin Edmond, Bantouselle (Nord), inf. 294.
Vallée Emmanuel, Château-Thiedy (Aisne), inf. 294.
Voyeux Marcel, Augy (Aisne), inf. 294.
Vesseron Louis, Paris, inf. 294.
Volf Félix, Issy-les-Moulineaux (Seine), inf. 152.
Vautrain Julien, Vitry-le-François (Marne), inf. 294.
Villegoureix Eugène, Cusset (Allier), serg., inf. 156.
Vialle Jacques, Nanterre (Seine), chas. 49.
Victor Auguste, Argenteuil (S.-et-O.), inf. 338.
Vidal Georges, Lauzerte (Tarn-et-Gar.), serg., inf. 294.
Wuilliot Elie, Valenciennes (Nord), inf. 294.
Wallon René, Paris, serg., inf. 294.
Wargnier Léon, Sarcy (Marne), inf. 294.
Zundel Alfred, Cambrai (Nord), serg.-four., inf. 294.
Loivel Alphonse, Clécy-Bourg (Calvados), cap., inf. 294.
Le Mauff Albert, Le Verger (Morbihan), inf. 294.
Buscaylet Paul, Paris, inf. 156.
Bohot Bienaimé, Ile-de-Jersey (Angleterre), serg., inf. 208.
Bizet Henri, Mérinchal (Creuse), inf. col. 43.
Bonnet Paul, St-Jean-du-Pin (Gard), inf. 119.
Barbé Etienne, Bompas (Pyrénées-Orient.), inf. 119.
Bazire Auguste, Trelly (Manche), inf. 119.
Corneloup Emile, Lyon (Rhône), chas. 61.
Colson Léon, La Chapelle-s.-Creuse (Yonne), inf. 4.
Collin Alcide, Leschères (Hte-Marne), inf. 156.
Capron Julien, Illois (Seine-Inf.), inf. 119.
Dutrey Furbert, Bon-Marchaise (Gers), inf. 208.
Dumoutier René, Le Chambiac (Eure), inf. 119.
Dufay Maurice, Cintray (Eure), inf. 224.
Donadille Clovis, Mixele (Tarn), zouaves 3.
Desgranges Léon, Marseille (B.-du-R.), inf. 119.
Delafin Aimery, Prunoy (Yonne), inf. 156.

(A suivre.)

L'ÉGYPTE

Un lecteur français du territoire occupé nous envoie cet intéressant article :

En nous exposant le développement progressif de l'expansion de son pays, Sir John Seeley, dans son livre « *The Expansion of England* », a pris la peine de nous montrer comment chacune des guerres entre Français et Allemands avait ajouté une assise nouvelle à la grandeur impériale de l'Angleterre. N'avait-il pas raison ?

C'est une triste histoire que celle de la décadence de l'influence française en Egypte : elle a son point de départ initial dans nos désastres de 1870, et l'étude approfondie de ses phases diverses témoigne combien le parlementarisme impulsif, sous lequel nous avons vécu depuis lors, a contribué à l'accentuer, en embarrassant notre action diplomatique. Après la guerre de 1870, nous avons eu la sagesse de refaire notre puissance et la maladresse de proclamer nos désirs de revanche ; il n'en fallait pas davantage pour que l'Angleterre, nous voyant occupés ailleurs, se sentît libre d'agir à notre détriment. Comme conséquence d'une attitude aussi absolue, nous n'avons pas reconquis l'Alsace-Lorraine et nous nous sommes laissé évincer de l'Egypte.

C'est en 1882 que nous laissâmes les Anglais débarquer seuls en Egypte pour y rétablir l'ordre compromis par l'impatience des indigènes en présence de la précipitation des réformes entreprises. Dès lors, l'influence anglaise ne pouvait que grandir dans la Vallée du Nil et la nôtre décroître : il eût donc sans doute été plus sage d'adopter une politique nette et d'opter entre les deux partis qui se présentaient à nous. Dans l'impossibilité de mener de front les deux affaires, il fallait, ou bien veiller au soin de nos intérêts en Orient, — ce qui exigeait un rapprochement avec l'Allemagne, — ou bien nous entendre immédiatement avec l'Angleterre sur la base de compensations suffisantes. Le régime de parlementarisme flottant, sous lequel nous vivions, ne permettait pas de choix décisif. Dans ces conditions, l'Angleterre avait beau jeu pour profiter de nos incertitudes et de notre absence de ligne de conduite ; elle exploita habilement les deux courants qui se manifestaient chez nous dans l'affaire égyptienne et entre lesquels notre gouvernement paraissait impuissant à décider : le résultat de nos hésitations et de l'habileté britannique s'est développé rapidement et a abouti à l'absorption complète du gouvernement khédivial par les Anglo-Egyptiens.

L'Angleterre n'ignorait pas que la diplomatie des autres puissances s'en était remise à nous du soin de défendre avec la nôtre la situation de l'Egypte. Aussi, tandis que, pour ménager certaines susceptibilités et en particulier de l'Allemagne dont l'appui précieux pouvait servir d'appoint décisif dans cette question, le Cabinet de Londres s'employait à flatter l'Europe du pieux mensonge d'une évacuation éventuelle de l'Egypte, un double motif était toujours mis en avant pour démontrer la raison d'être de l'occupation : à savoir la nécessité de procéder au rétablissement de l'ordre intérieur en Egypte, en y complétant la réorganisation administrative, et, d'autre part, l'urgence de la mettre à l'abri des dangers extérieurs par la reconquête du Soudan et la destruction du madhisme.

Cette double tâche se trouve aujourd'hui réalisée. On a vu comment les Anglo-Egyptiens avaient su réformer le gouvernement de l'Egypte au point d'en absorber tout ce que le droit public n'avait pas réservé à l'action ottomane ou européenne. Quant au Soudan, il a suffi à Lord Kitchener d'arriver devant Omdurman pour provoquer l'écroulement du madhisme, depuis longtemps décomposé, et ne se maintenant plus que par la tolérance de l'Egypte, pour mieux servir les intérêts de la politique anglaise.

L'arrivée de Lord Kitchener devant Omdurman coïncidait donc avec la complète absorption du gouvernement de l'Egypte par les Anglo-Egyptiens et marquait l'échéance inévitable, à laquelle l'Angleterre devait faire connaître ses intentions et définir sa situation dans la vallée du Nil. A vrai dire, les Anglais avaient cru, pendant longtemps, ne devoir jamais se trouver un jour en présence d'une semblable nécessité. Français et Allemands ayant constamment mis, depuis deux siècles, le plus vif empressement à se battre, au plus grand profit de la puissance britannique, les Anglais étaient fondés à croire que ces adversaires irréconciliables, *par suite des intrigues diplomatiques françaises*, ne se refuseraient pas à leur rendre un dernier service. Une guerre franco-allemande vaudrait l'Egypte à l'Angleterre pour prix de sa neutralité, et les Anglo-Egyptiens escomptaient à tel point cette éventualité favorable qu'*ils ne nous dissimulaient pas leur surprise de plus en plus douloureuse de voir quelques Français pacifiques combattre l'idée de revanche.*

Après l'occupation, la diplomatie anglaise avait bien consenti, pour amuser le tapis, à entamer quelques négociations relatives à l'Egypte. De 1884 à 1891, ce fut une suite de conférences et de conventions. Parmi ces dernières, la plus importante fut celle de Sir Henry Drummond Wolff qui se termina par un échec. A la suite de cet échec, le cabinet de Londres ne jugea pas à propos de s'entretenir publiquement du sort de l'Egypte, ni avec la Turquie, ni avec la France, ni avec l'Europe. Si les hommes d'Etat anglais en causèrent encore, ce furent des conversations officieuses, qu'ils tiennent à avoir oubliées et qu'il est inutile de rappeler à leur souvenir....

En 1891 survint un événement dont l'influence fut décisive dans les affaires égyptiennes : ce fut l'alliance franco-russe, qui opposa l'un à l'autre sur le continent, deux systèmes équilibrés et pacifiques tout d'abord, mais malheureusement pas dans la suite, les événements actuels nous le prouvent.

Du coup, à cette époque, l'éventualité d'une guerre franco-allemande disparaissait; l'Angleterre ne pouvait plus désormais se fier aux circonstances pour transformer naturellement en « droit » la situation *de fait* qu'elle occupait en Egypte, et elle ne devait plus attendre ce résultat que de la supériorité de ses armes ou de l'habileté de sa diplomatie. Dans le même temps, la crise provoquée par l'avènement d'Abbas, et le mouvement de la Jeune Egypte démontraient combien précaire était l'œuvre des Anglo-Egyptiens et faisait ressortir la nécessité pour l'Angleterre, de consolider sa domination dans la vallée du Nil.

La politique anglaise prend donc pour principal objectif le règlement de la question d'Egypte. Elle multiplie les armements, recherche tout ce qui peut diviser les puissances, *intervient dans tous les conflits, pour les envenimer davantage*, met en mouvement sur le continent les intérêts et les croyances qui relèvent de l'influence britannique; elle profite surtout des embarras de l'Orient pour tâcher d'y déterminer la crise décisive qui amènera, par le partage de l'Empire ottoman, l'attribution définitive de l'Egypte à l'Angleterre.

Tandis que, depuis sept ans, l'Angleterre se préparait méthodiquement à imposer sa manière de voir dans l'affaire égyptienne, toutes les puissances prenaient d'avance leurs positions en présence d'une éventualité aussi prévue. C'est malheureusement en France que l'opinion et le parlement se préoccupaient le moins d'une question ou, bon gré mal gré, il nous revenait de jouer l'un des principaux rôles.

Le soin de notre frontière de l'Est, pourtant efficacement garantie par l'alliance franco-russe, continuait, comme par le passé, à détourner l'attention de la défense de nos côtes et de l'organisation de nos colonies. Cependant notre diplomatie faisait ce qui était en son pouvoir pour nous mettre dans une posture moins défavorable, au jour du règlement définitif. Elle travaillait à accentuer le caractère européen de la question d'Egypte. Ses efforts s'unissaient partout à ceux des autres puissances, employées à atténuer les conflits provoqués par l'impatience britannique, et notamment en Orient, la France se rattachait, avec sagesse et constance, à la saine doctrine du concert européen.

Il est cependant un point — et c'est le plus essentiel — où notre diplomatie n'a pas complété sa tâche. Au moment décisif, il était évident qu'entre l'Angleterre et la France, — celle-ci appuyée par la Russie, — l'Allemagne servirait d'inévitable appoint destiné à faire pencher, dans un sens ou dans l'autre, les plateaux de la balance. L'Allemagne était tellement consciente de ce rôle et si disposée à faciliter son rapprochement avec nous qu'elle ne nous avait pas ménagé à cet effet ni les avances, ni les indications. Ces bonnes dispositions de l'Allemagne se sont offertes par deux fois à notre diplomatie d'une façon concrète, l'une en 1896, l'autre deux ans plus tard; elles n'ont point été accueillies et notre attitude en cette double circonstance nous a coûté cher. La campagne anglo-égyptienne au Soudan a commencé en 1896 et s'est achevée en 1898 *par l'affaire de Fachoda.*

De l'affaire de Fachoda, les Anglo-Egyptiens ont tiré les déductions naturelles; c'est la convention imposée le 19 janvier 1899 au gouvernement khédivial et relative à l'administration du Soudan. L'empire soudanais reconquis devait désormais être réorganisé au mépris des droits de la Turquie et de l'Europe.

L'expérience a été dure et au lieu d'en recueillir les enseignements fournis, voilà qu'aujourd'hui, la question d'Egypte n'étant pas complètement réglée, *la France lutte de concert avec l'Angleterre pour abattre la puissance européenne* qui, dans cette question, nous a toujours offert son concours illimité. Aussi maintenant, plus que jamais, l'Egypte nous échappe.

Pourtant il aurait pu en être autrement et tout Français ne doit pas oublier que la perte de notre situation dans la vallée du Nil est une conséquence indirecte de nos désastres de 1870 et une conséquence directe du régime flottant, sous lequel la France a vécu depuis lors. *Après l'occupation anglaise un rapprochement opportun avec l'Allemagne pouvait encore sauver la position diminuée de la France en Egypte; la sentimentalité nationale ne l'a point permis. Les Français d'Egypte ont disparu avec la satisfaction d'avoir assimilé ce pays au point d'en faire une terre française qui devait rejoindre sous le domination britannique le groupe déjà formé par le Canada, l'île Maurice et certaines îles des Antilles.*

C'est là le résultat de notre politique sentimentale. Une politique sentimentale est mauvaise comme toutes les politiques absolues. *C'est la politique de revanche contre l'Allemagne qui*, en concentrant exclusivement notre attention et nos forces sur notre frontière de l'Est, *a donné l'Egypte à l'Angleterre.*

L'ACTION DES SOUS-MARINS

Berlin, le 26 juin 1917 (officiel).

Un de nos sous marins a coulé récemment en Océan Atlantique 8 vapeurs anglais armés jaugeant **40.500 tonnes reg. br.**

(Liste suivra.)

Berlin, le 27 juin 1917 (officiel).

Nouveaux succès des sous-marins dans la Manche anglaise, dans le golfe de Biscaye et dans la Mer du Nord : 5 vapeurs et 4 voiliers jaugeant **21.700 tonnes reg. br.**

(Liste suivra.)

Le Chef de l'Etat-Major de la Marine.

La Haye, le 28 juin 1917.

L'Agence Reuter annonce que le vapeur « Mongolia », (9.505 tonnes) a heurté une mine et sombré aux environs de Bombay. Des chaloupes ramenèrent un certain nombre de voyageurs et une partie de l'équipage.

UN BILAN.

On mande de source allemande autorisée :

Après la publication des résultats de notre guerre sous-marine pendant le mois de mai, le total des navires de commerce ennemis et neutres coulés depuis le début de la guerre par les mesures de guerre des Puissances centrales représente 8,638,500 tonnes brutes, soit environ 60 % de plus que le tonnage de la flotte de commerce allemande au début de la guerre.

Pendant le même temps, 157 navires de guerre britanniques, représentant 662,900 tonnes, et en tout 255 unités ennemies, représentant 892,465 tonnes, ont en outre été détruites. Ces pertes égalent à peu près la flotte de guerre des Etats-Unis de l'Amérique du Nord au début de la guerre.

NAVIRES COULÉS.

Bilan communiqué le 25 juin :

Dans l'Océan Atlantique et dans la Mer du Nord : 7 vapeurs, 1 voilier et 2 chalutiers. Ce sont :

Les vapeurs armés anglais « Hollington » (4.221 tonnes), semblant chargé de munitions ; « Polyxena » (5.737 tonnes), venant d'Australie avec une cargaison de froment et de colis divers ; « Orator » (5.563 tonnes), et « Baron Cawdor » (4.316 tonnes), l'un et l'autre profondément chargés; « Achilles » (341 tonnes), avec une cargaison de vin ; les chalutiers anglais « Shamrock » et « St-Bernhard », le schooner (à voile latine) anglais « Alwyn », chargé de charbon, ainsi que deux vapeurs de noms inconnus, dont l'un a été torpillé au milieu d'un convoi.

L'AIDE AMERICAINE

L'aide américaine est actuellement le sujet préféré de la propagande officielle de l'Entente. En France, les journaux regorgent d'informations et de promesses, dont certaines se sont déjà révélées comme de formidables « bluffs ». A propos de l'arrivée d'un contingent américain en France le radiogramme officiel de Poldhu, 29 juin, 2 h. 40 du matin, s'exprime ainsi :

« Des troupes des Etats-Unis sont arrivées en France. Leur force ne peut être naturellement publiée, mais un correspondant a parlé d'une véritable « Armada » de grands navires de transports. »

Pareilles informations sont faites pour les Neutres et pour — le peuple français.

En Amérique, les gens sérieux envisagent avec plus de réalisme et moins de fantaisie l'aide que l'Amérique pourra apporter à ses nouveaux Alliés. C'est ainsi que M. Frank Symons, l'un des plus notoires parmi les écrivains militaires américains, précise dans « *Land and Water* » les difficultés qu'offre la préparation militaire des Etats-Unis. Il écrit en substance :

« La situation militaire de l'Amérique est comparable à celle de l'Angleterre en août 1914, avec cette différence toutefois, que les Etats-Unis n'ont pas de quoi former un corps d'expédition et ne disposent pas non plus d'une expérience telle que l'avait donnée à l'Angleterre la guerre contre les Boërs. Actuellement l'Amérique ne pourrait disposer que d'une division et demie pour une expédition d'outre-mer. En ce qui concerne l'artillerie, l'armée américaine ne dispose pas d'une quantité suffisante de canons de trois pouces, pour en munir suffisamment un seul corps d'armée. De même, elle ne possède que quelques avions lents et non-armés. Elle ne dispose pas, en outre, d'officiers expérimentés comme l'Angleterre en avait dans les garnisons de ses colonies. L'instruction militaire a été complètement négligée aux Etats-Unis depuis la guerre civile. Si la population de l'Amérique, qui n'est pas encore suffisamment favorable à la guerre y est préparée d'une façon habile (par la presse etc.)

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK HEIDELBERG
http://digi.ub.uni-heidelberg.de/diglit/feldztggazarden1917/0398